

[Texte]

land, offshore, squid offshore off the Scotian Shelf in Newfoundland, cod offshore in Labrador. We simply do not have the technology to catch these species and to make that catching effort pay, and we in some cases do not have the markets to dispose of them. We simply do not have the capacity to take some of these things, and those are the things that are allocated to foreign nations.

The question on quotas in tons and percentages: this is on the public record as a result of releases from ICNAF. We did agree at the last meeting in response to a question from Miss Campbell to table the ICNAF quotas for Canada and foreign nations for the past two years and for next year. This is being pulled together and will be produced for the Committee.

With regard to the control of incidental catches, specifically Portugal and Spain, we have been carrying on technical discussions between our scientists and industry people and the Spanish scientists and industry people with a view to controlling these incidental catches through gear modifications, through closed seasons, through closed areas or some combination of regulation that would reduce this to a minimum.

We are also looking at the possibility of incidental catches, which would occur anyway, possibly being landed in Canadian ports. These discussions are ongoing, they have not concluded, they will be taken up again next week when the November-December ICNAF meeting is in progress.

I think that covers the ground.

Mr. Crouse: No, I asked, Mr. Chairman, about the Russians and the Cubans. For example, I asked what they did with their incidental catches. Are they recorded or are they either shovelled over the side, or dumped down into the large fish meal plants and lost forever in so far as records for you people are concerned?

Dr. May: The ICNAF regulations up to now have required recording of incidental catches, but not every country has done a very good job of that. Our own regulations next year will require recording of incidental catches. It will be a violation if they are not recorded and we can take action on that violation.

As far as the Cubans and Russians are concerned, we have no evidence that they are actually dumping anything over the side, but they are putting incidental catches into fish meal, of that there is no doubt.

Mr. Crouse: What do you estimate in fish tonnage has been dumped, for example?

Dr. May: By the Cubans and Russians . . .

Mr. Crouse: By the Cubans, by the Russians, by the Spanish, by the Portuguese.

Dr. May: As far as the Cubans and Russians are concerned, there is no dumping, they are putting incidental catches into

[Interprétation]

encornets au large des côtes de la Nouvelle-Écosse et la morue au large du Labrador. Nous ne disposons tout simplement pas de la technologie suffisante pour pêcher ces espèces et pour les pêcher rentablement; parfois, nous n'avons même pas les marchés nécessaires pour les écouler. C'est ainsi que nous pouvons permettre aux pays étrangers de pêcher ces espèces que nous n'avons pas les moyens d'exploiter.

En ce qui concerne ces quotas, leurs tonnes et leur pourcentage ont été publiés dans des communiqués de la CIPAN. En réponse à une question posée par M^{lle} Campbell, nous avons décidé, lors de la dernière séance de déposer les contingents attribués par le CIPAN au Canada et aux nations étrangères pour les deux dernières années et pour l'année prochaine. On est en train de compiler ces données à l'intention du Comité.

Quant au contrôle des prises faites accidentellement, particulièrement dans le cas du Portugal et de l'Espagne, des discussions techniques ont actuellement lieu entre nos spécialistes, les représentants de cette industrie et leurs homologues espagnols afin d'enrayer le nombre de ces prises en apportant des modifications aux engins de pêche, en établissant des saisons de pêche ou des zones d'interdiction de pêche, ou en combinant ces réglementations ce qui devrait permettre de les réduire au minimum.

Nous examinons le problème qui se pose lorsque, éventuellement, des prises accidentelles, sont débarquées dans des ports canadiens. Des pourparlers sont en cours et seront à nouveau repris la semaine prochaine lors des séances de novembre et de décembre du CIPAN.

Je crois que ce que je viens d'exposer épuise le sujet.

M. Crouse: Non, j'ai demandé, monsieur le président, qu'elle était la situation du côté des Russes et des Cubains. J'ai demandé ce qu'ils faisaient, par exemple, de leurs prises accidentelles; est-ce qu'ils les enregistrent, les rejettent à la mer, ou les intègrent dans des prises traitées dans les grandes installations de fabrication de farine de poisson, où elles échappent à tout jamais à votre contrôle?

M. May: Jusqu'ici les règlements du CIPAN nous obligeaient à enregistrer des prises accidentelles, mais tous les pays ne se sont pas entièrement conformés à ceux-ci. Nos propres règlements, l'an prochain, rendront obligatoire l'enregistrement des prises faites accidentelles et, en cas de non-enregistrement, il y aura délit et, par conséquent, poursuite éventuelle.

Quant aux Cubains et aux Russes, nous n'avons pas de preuves qu'ils aient effectivement déversé à la mer des prises de ce genre, mais il n'y a pas de doute qu'ils les transforment éventuellement en farine de poisson.

M. Crouse: Quelle est, à votre avis, la quantité de poisson ainsi déversée?

M. May: Par les Cubains et les Russes . . .

M. Crouse: Par les Cubains, les Russes, les Espagnols, les Portugais.

M. May: En ce qui concerne les Cubains et les Russes, il n'y a pas eu rejet à la mer des prises accidentelles, car ils les